

**CONDITIONS GENERALES DE VENTE
DE LA SOCIETE STEPHANIE STARTCHENKO
EN VIGUEUR AU 1 septembre 2017**

1. OBJET

- 1.1. Les présentes conditions générales de vente (les «**CGV**») définissent les conditions de vente de biens mobiliers design, de sculptures et d'objets d'art neufs et/ou d'occasion (les «**Produits**») conçus ou modifiés par la société STEPHANIE STARTCHENKO (la «**Société**»), via le site Internet www.stephanie-startchenko.com (le «**Site**»), à destination d'une clientèle de professionnels (les «**Professionnels**») ou de consommateurs les («**Consommateurs**»), (ci-après ensemble le(s) «**Client(s)**»). Les CGV peuvent être complétées, le cas échéant, par des conditions d'utilisation particulières, lesquelles complètent les présentes CGV et, en cas de contradiction, prévalent sur ces dernières.

ATTENTION : Certaines dispositions des CGV ne sont applicables qu'aux Consommateurs ou aux Professionnels selon les cas.

La Société et le Client sont désignés collectivement les «**Parties**» ou individuellement la/une «**Partie**».

- 1.2. Toute commande de Produits (la «**Commande**») est assortie d'une obligation de paiement et implique l'acceptation sans réserve par le Client des CGV, la renonciation expresse à ses éventuelles conditions générales d'achat, ainsi qu'à tout autre document ou échange antérieur portant sur la Commande, ou postérieur et non formalisé par un avenant exprès, écrit et signé des deux Parties.

2. PRODUITS

- 2.1. Les Produits intègrent des articles neufs ou d'occasion, créés, modifiés ou réinventés par la Société ou par des créateurs tiers, qui incluent des pièces rares ou uniques. Ces Produits uniques ne peuvent donc pas être échangés ou remplacés, ce que le Client reconnaît et accepte expressément.
- 2.2. Le Client Professionnel reconnaît que les Produits sont destinés prioritairement à un usage décoratif intérieur ou extérieur à l'exclusion de toute utilisation commerciale (notamment s'agissant de la présentation de produits alimentaires), sauf mention expresse dans la fiche descriptive des Produits sur le Site. En conséquence, la Société serait exonérée de toute obligation de garantie ou indemnitaire pour tout dysfonctionnement affectant les Produits ou dommage, de quelque nature que ce soit, résultant d'une telle utilisation conformément aux **Articles 10 et 11** des CGV.
- 2.3. Les Produits sont vendus, neufs, en l'état ou restaurés, selon les indications fournies pour chaque Produit sur le Site. Le Client reconnaît et accepte que les Produits d'occasion peuvent comporter des traces, rayures d'usage ou défauts.
- 2.4. La description et les caractéristiques des Produits sont disponibles sur le Site ou sur demande par courrier électronique à l'adresse contact@stephanie-startchenko.com. Les indications publiées sur le Site présentent les caractéristiques essentielles des Produits sélectionnés par le Client. Toutefois, le Client reconnaît que les Produits ne sont pas des produits standardisés et que la liste des Produits et leurs caractéristiques présentées sur le Site sont susceptibles d'évoluer à tout moment.
- 2.5. Les photographies des Produits sur le Site n'ont qu'une valeur indicative quant à l'apparence des Produits. Elles sont les plus fidèles possibles mais ne peuvent assurer une identité parfaite avec les Produits effectivement commercialisés, notamment en ce qui concerne leurs couleurs et leur état général. La conformité des Produits s'apprécie par rapport aux spécifications et caractéristiques (dimension, poids, etc.) affichées sur le Site ou communiquées au Client ou convenues dans un devis le cas échéant.

3. COMMANDES

- 3.1. Toute Commande sur le Site implique la création d'un compte client et l'acceptation préalable des conditions générales d'utilisation du Site en vigueur.
- 3.2. En passant commande sur le Site, le Client Consommateur atteste être une personne physique majeure non-commerçante agissant pour ses besoins personnels. Le Client déclare et certifie avoir la capacité de contracter, et reconnaît avoir préalablement (i) pris connaissance et (ii) accepté sans réserve les CGV.
- 3.3. Le Consommateur reconnaît préalablement à la Commande (i) avoir eu connaissance des informations visées à l'article L111-1 du Code de la consommation, et notamment les caractéristiques essentielles des Produits et leurs prix respectifs et (ii) que chaque Commande est assortie d'une obligation de paiement.
- 3.4. Le Client s'engage à renseigner des informations exactes et actualisées lors de sa Commande. La Société ne peut être tenue responsable des éventuelles erreurs de saisie et de leurs conséquences.

- 3.5. Jusqu'à la confirmation définitive de la Commande, le Client a la faculté de modifier les éléments renseignés et le contenu de la Commande.
- 3.6. Dès lors que le Client confirme sa Commande en cliquant sur ce bouton affiché sur le Site, il est considéré comme ayant accepté en connaissance de cause et sans réserve le contenu, les conditions de la Commande et les CGV, le fait que sa Commande implique une obligation de paiement de sa part, les prix, les volumes, caractéristiques, quantités et délais de livraison des Produits commandés par le Client.
- 3.7. Une confirmation de la Commande est adressée au Client par courrier électronique.
- 3.8. S'agissant des Commandes complexes ou sur-mesure le cas échéant (notamment personnalisation d'un Produit), un devis préalable sera établi par la Société sur la base des informations fournies par le Client et sous réserve de la faisabilité du projet du Client. Le devis accepté sera retourné par écrit à la Société durant sa période de validité. Tout devis signé et accepté par le Client emporte l'acceptation sans réserve des présentes CGV.
- 3.9. Toute Commande est définitive à compter de sa confirmation par la Société.
- 3.10. La Société se réserve le droit d'annuler la Commande pour tout motif légitime, notamment en cas :
 - d'erreur dans la saisie des données obligatoires par le Client ;
 - d'échec de paiement résultant ou non d'un refus d'autorisation du centre de paiement ;
 - plus largement, de fraude ou de violation des CGV imputable au Client.

4. PRIX ET TAXES

- 4.1. Les prix unitaires des Produits, ainsi que les éventuelles réductions de Prix, et tous frais supplémentaires susceptibles d'être exigibles par la Société, sont communiqués au Client, en euros, hors taxes et toutes taxes comprises, et hors charges externes de toute nature (le « **Prix** »). Tout changement du taux de TVA pourra être répercuté sur le Prix.
- 4.2. Le Prix affiché n'inclut pas les frais de livraison. Ces frais sont communiqués au Client avant la validation de sa Commande et figurent sur le récapitulatif de Commande reçu par mail et sur la facture.
- 4.3. La Société se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, sans préavis, étant toutefois entendu que le prix indiqué sur le Site le jour de la Commande sera le seul applicable au Client.

5. CONDITIONS DE PAIEMENT

- 5.1. Les Commandes sont passées sur le Site.
- 5.2. Sauf modalité contraire convenue lors de la finalisation de la Commande sur le Site, le versement de la totalité du montant de l'achat est exigé au moment de la Commande.
- 5.3. S'agissant des Commandes complexes précédées d'un devis, les délais et conditions de paiement sont indiqués dans le devis adressé au Client.
- 5.4. La facture correspondante sera communiquée au Client par courrier électronique.
- 5.5. Les factures sont payables par carte bancaire (VISA, MASTERCARD), par Paypal (sous réserve que le Client soit titulaire d'un compte Paypal et respecte les termes et conditions y afférents) ou par tout autre moyen de paiement qui serait affiché sur le Site, conformément aux modalités indiquées lors de la finalisation de la Commande sur le Site ou dans un devis le cas échéant.
- 5.6. Le Client garantit la Société qu'il dispose des autorisations nécessaires pour utiliser le mode de règlement qu'il aura choisi pour sa Commande.
- 5.7. Au moment du paiement de la Commande, une demande d'autorisation est déclenchée auprès du centre de paiement concerné. La prise en compte et le traitement de toute Commande par la Société sont subordonnés à l'accord des centres de paiement concernés. En cas de refus desdits centres, la Commande n'est pas acceptée et le Client est averti par un message affiché sur le Site.
- 5.8. **S'agissant des Professionnels** : Conformément aux dispositions des Articles L441-3 et L441-6 du Code de commerce applicables aux seuls Professionnels, tout retard de paiement entraîne de plein droit l'application d'un intérêt de retard égal à trois (3) fois le taux légal, augmenté de cinq (5) points de pourcentage, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de quarante (40) Euros (majorée des frais réels de recouvrement sur justification si ces frais sont supérieurs à quarante (40) Euros) ; sans préjudice des droits de la Société de solliciter auprès de toute juridiction compétente une indemnisation au titre des frais engagés pour recouvrer toute somme non acquittée en temps utile.

6. LIVRAISON / TRANSFERT DES RISQUES

- 6.1. La livraison est assurée par le transporteur désigné par la Société.

- 6.2. Toute livraison effectuée par la Société ne peut intervenir que sur le territoire de la France métropolitaine. Le Client sera informé lors de la saisie d'une adresse de livraison hors du territoire couvert par la Société. Pour connaître la faisabilité et les modalités d'une livraison à l'étranger, le Client contactera la Société à l'adresse contact@stephanie-startchenko.com.
- 6.3. Les frais de livraison applicable sur le Site ont établis selon les volumes et poids des Produits objets de la Commande en fonction des tarifs pratiqués par les services postaux et les transporteurs choisis par la Société.
- 6.4. **Délai de livraison** - La Société assure la livraison à l'adresse indiquée par le Client selon les délais suivants :
- **Petits et moyens articles** : dans un délai de trois (3) à cinq (5) jours ouvrés maximum suivant la confirmation de la Commande sous réserve de la disponibilité des Produits, sauf délai spécifique convenu par les Parties dans le cadre des éventuelles Commandes sur devis ;
 - **Articles volumineux** : dans un délai de quatre (4) à six (6) semaines suivant les informations et modalités renseignés dans la fiche produit ;
 - **Commandes spécifiques** : dans le délai convenu dans le devis adressé par la Société ;
 - Les délais indiqués ne sauraient être opposables en cas de manquement du Client à l'une quelconque de ses obligations au titre des CGV ou en cas de force majeure ;
 - Si un ou plusieurs Produits ne sont plus disponibles, la Société procédera au remboursement de ces articles en créditant la carte bancaire utilisée pour le paiement de la Commande.

En l'absence du Client au moment de la livraison, un avis de passage sera déposé dans sa boîte aux lettres. Le Client sera alors invité à se rapprocher du transporteur. Les frais de cette seconde livraison seront à la charge du Client.

6.5. **Clients Consommateurs :**

Livraison - La livraison s'effectue par le transfert au Client de la possession physique du Produit commandé. Le transfert de propriété intervient au complet paiement des Produits objets de la Commande.

Transfert des risques - Le transfert des risques au Client intervient au moment où ce dernier, ou tout tiers désigné par lui autre que le transporteur de la Société, prend physiquement possession des Produits. La garantie liée au transport ne vaut que si le Client ou la personne désignée par celui-ci a signé le bon de livraison ou récépissé de transport présenté par le transporteur sur lequel il aura pris soin d'émettre des réserves manuscrites précises, datées et signées. En apposant sa signature sur le bon de livraison ou le récépissé de transport, sans émettre de réserve, le Client reconnaît que son colis n'a pas été endommagé pendant le transport et que le Produit est complet. Si le Client choisit un autre transporteur que celui proposé par la Société, le transfert des risques au Client s'opère lors de la remise des Produits au transporteur.

6.6. **Clients Professionnels :**

Livraison - A défaut de conditions particulières, la livraison de tout Produit est effectuée « *Ex Works* » (Incoterms 2010 – Chambre Internationale de Commerce) à partir des entrepôts de la Société.

Dans l'hypothèse où le Client a recours à son propre transporteur, la livraison sera effectuée par la mise à disposition des Produits dans les locaux de la Société. La Société informe le Client de la mise à disposition des Produits, avec un préavis raisonnable. Le Client dispose d'un délai de dix (10) jours ouvrés à compter de cette notification pour procéder au retrait des Produits. Passé ce délai, la Société se réserve le droit de facturer au Client des pénalités journalières d'un montant égal à 1% de la valeur HT de la Commande par jour ouvré de retard dans la limite de 25% de la valeur totale HT de la Commande.

Transfert des risques - Le transfert des risques de perte et de détérioration de tout Produit à un Professionnel sera réalisé dès le départ des Produits des locaux de la Société ou de son prestataire établi au sein de l'Union européenne assurant la production, celui-ci voyageant aux risques et périls du Client, qui pourra, en cas d'avaries, formuler toute réclamation auprès du transporteur dans les conditions de l'article L133-4 du Code de commerce, et s'engage à en adresser simultanément copie à la Société.

7. **RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ**

- 7.1. Le transfert de propriété de tout Produit est soumis au parfait respect des CGV et à l'encaissement effectif de l'intégralité du Prix par la Société, même en cas d'octroi de conditions particulières de paiement.
- 7.2. Le Client s'interdit de disposer de tout Produit (transfert ou démembrement de la propriété, nantissement, modification etc.) tant que son Prix n'a pas été intégralement encaissé par la Société.
- 7.3. Le Client s'engage à opposer aux tiers la réserve de propriété de la Société en toute circonstance, et notamment en cas de revendication, de saisie ou procédure collective.

8. **DROIT DE RÉTRACTATION**

8.1. Les dispositions du présent **Article 8** ne sont applicables qu'aux Clients Consommateurs dans les conditions prévues par le Code de la consommation.

8.2. Exercice du droit de rétractation

Dans les limitations prévues aux Articles L221-18 et suivants du Code de la Consommation, le Consommateur peut rétracter la Commande dans un délai de quatorze (14) jours à compter de la date de réception ou de la prise de possession du Produit par le Consommateur. Dans le cas d'une Commande portant sur plusieurs biens livrés séparément ou dans le cas d'une Commande d'un bien composé de lots ou de pièces multiples dont la livraison est échelonnée sur une période définie, le délai court à compter de la réception du dernier bien ou lot ou de la dernière pièce.

Pour exercer son droit, le Client doit notifier à la Société son intention de se rétracter en renvoyant le formulaire annexé aux CGV.

Conformément aux dispositions de l'article L221-28 du Code de la consommation, n'ouvrent pas droit à l'exercice du droit de rétractation, les Commandes de Produits:

- fabriqués sur mesure selon les spécifications du Client ou nettement personnalisés;
- qui, après avoir été livrés et de par leur nature, sont mélangés ou intégrés de manière indissociable avec d'autres articles.

8.3. Effets de la rétractation

En cas de rétractation de la Commande par le Client, la Société rembourse tous les paiements reçus du Client, y compris les frais de livraison (à l'exception des frais supplémentaires découlant du choix par le Client d'un mode de livraison autre que le mode le moins coûteux de livraison standard proposé par la Société) au plus tard quatorze (14) jours à compter de la réception de la rétractation de la Commande. La Société diffère le remboursement jusqu'au jour de récupération des Produits et procède au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé par le Client pour la transaction initiale, sauf accord exprès du Client pour l'usage d'un moyen différent. En tout état de cause, ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour le Client.

Le Consommateur renvoie ou restitue les biens à la Société ou à une personne désignée par cette dernière au plus tard, dans les quatorze (14) jours suivant la communication de sa décision de se rétracter et supporte les coûts directs de renvoi du Produit. Le Produit doit être accompagné de sa facture, dans son emballage d'origine complet (ou dans un emballage assurant le même niveau de protection) dans un parfait état de revente conforme à sa description sur le Site. Le Client est responsable de la dépréciation du Produit résultant de manipulations autres que celles nécessaires pour établir la nature, les caractéristiques et le bon fonctionnement du Produit. Les Produits retournés incomplets, endommagés ou salis par le Client ne peuvent faire l'objet du droit de présent rétractation.

9. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

9.1. Les Produits sont uniques et résultent du travail, de la créativité et du savoir-faire exclusif de leurs auteurs et/ou de la Société.

9.2. La Société est titulaire ou investie de tous les droits de propriété intellectuelle portant sur les Produits, les photographies y afférentes et le Site, à savoir, le cas échéant, tous droits d'auteur, brevets, dessins et modèles, marques, noms de domaine, etc.

9.3. Le Client reconnaît et accepte que la Commande n'emporte aucune cession ou concession à son profit des droits de propriété intellectuelle de la Société (notamment des droits d'auteurs moraux de Madame Stéphanie STARTCHENKO quels qu'ils soient portants sur les Produits et/ou le Site).

10. GARANTIES LÉGALES ET COMMERCIALES

10.1. Garantie commerciale à destination des Clients Professionnels

10.1.1. Les Produits font l'objet d'une garantie fabricant pièces et main d'œuvre (hors pièces d'usure, etc.) de six (6) mois à compter de la livraison.

En cas de mise en jeu de la garantie, le Client Professionnel en informe la Société dans les quinze (15) jours de la découverte du défaut, par courrier électronique à l'adresse contact@stephanie-startchenko.com, qui lui communiquera la procédure à suivre.

10.1.2. La garantie se limite, à la discrétion de la Société, au remplacement du Produit ou des pièces sous garantie, sous réserve de leur disponibilité ou à la réparation desdits éléments.

10.2. Garanties légales à destination des Clients Consommateurs

10.2.1. Le Client Consommateur bénéficie de la garantie de conformité de la chose vendue (Articles L217-4 et suivants du Code de la consommation) et de la garantie des vices cachés (Article 1641 du Code civil), dont les dispositions sont reproduites ci-dessous, conformément à l'Article L211-2 du Code de la consommation_:

10.2.2. Garantie de conformité :

10.2.3. Conformément aux dispositions de l'article L217-4 du Code de la consommation, le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Conformément aux dispositions de l'article L217-5 du Code de la consommation, le Produit vendu (i) doit être conforme à la réglementation en vigueur, (ii) être propre à l'usage attendu d'un bien semblable, (iii) correspondre à la description faite et posséder les qualités présentées par la Société, et qu'un consommateur peut légitimement attendre eu égard à toute communication, sous quelque forme que ce soit, faite par la Société.

Le Client reconnaît que compte-tenu de la nature des Produits, la garantie légale de conformité ne porte que sur les caractéristiques essentielles du Produit telles qu'indiquées dans la fiche descriptive affichée sur le Site. Les photographies reproduisant les Produits sont les plus fidèles possibles mais ne peuvent assurer une similitude parfaite avec les Produits en cause (notamment s'agissant des couleurs). Par ailleurs, le Client reconnaît et accepte que les Produits vendus d'occasion sont susceptibles de comporter des rayures, tâches ou traces d'usure.

Lorsqu'il agit en garantie légale de conformité, le Client Consommateur :

- bénéficie d'un délai de deux (2) ans à compter de la délivrance d'un Produit pour mettre en œuvre la garantie ;
- est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité durant les vingt-quatre (24) mois suivant la délivrance d'un Produit neuf et dans les six (6) mois à compter de la délivrance d'un Produit d'occasion ;
- peut choisir entre la réparation ou le remplacement du Produit, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L217-9 du Code de la consommation ;
- est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du Produit durant les vingt-quatre (24) mois suivant la délivrance du Produit.

10.2.4. **Garantie légale des vices cachés**

La Société répond pendant deux (2) ans à compter de la connaissance par le Client Consommateur des défauts inhérents aux Produits et antérieurs à la vente, rendant le Produit vendu impropre à l'usage auquel il est destiné, et non décelable par le Client Consommateur au moment de la vente. Le Client Consommateur peut rendre la chose ou se faire restituer le Prix dans les conditions des articles 1644 et suivants du Code civil.

Le Client Consommateur peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés d'un Produit au sens de l'article 1641 du Code civil et dans cette hypothèse, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du Prix conformément à l'article 1644 du Code civil.

11. **RESPONSABILITÉ**

11.1. La Société s'engage à réparer les préjudices directs que pourrait subir le Client en cas de non-exécution ou de mauvaise exécution de la Commande, de son fait ou de celui de l'un de ses préposés.

11.2. Dans les limitations permises par la réglementation applicable:

- Le Client accepte expressément que la Société ne saurait être tenue responsable des préjudices indirects et immatériels (perte d'exploitation, perte de clientèle, perte de chance, perte de données, etc.) subis par le Client ;
- La Société rappelle au Client qu'il est seul et pleinement responsable de l'utilisation des Produits et que la Société ne saurait être responsable d'un dommage quel qu'il soit en cas :
 - (i) de défaut de paiement des Produits par le Client ;
 - (ii) défaut dû à une usure normale des Produits ;
 - (iii) d'utilisation anormale et/ou non conforme aux CGV et/ou à la législation et/ou à la destination et/ou aux conditions d'utilisation des Produits ;
 - (iv) de modification, dégradation ou altération des Produits par le Client ou tout tiers non agréé par la Société ;
 - (v) de combinaison d'un Produit avec un ou des éléments quels qu'ils soient non fournis ou certifiés par la Société ;
 - (vi) d'intervention d'un tiers non habilité par la Société pour une réparation et/ou toute opération portant sur les Produits ;
 - (vii) de négligence du Client (notamment dans l'utilisation, la conservation ou l'entretien des Produits), ou
 - (viii) de force majeure.

11.2.1. **Professionnels** - EN TOUT ÉTAT DE CAUSE, IL EST EXPRESSÉMENT CONVENU ENTRE LES PARTIES QUE LE TOTAL TOUTE CAUSE CONFONDUE DES INDEMNITÉS, DOMMAGES ET INTÉRÊTS, FRAIS DE TOUTE NATURE QUI SERAIENT SUPPORTÉS OU VERSES PAR LA

SOCIÉTÉ EN FAVEUR DU CLIENT DANS LE CADRE DE L'EXÉCUTION DU CONTRAT, À LA SUITE D'UNE DÉCISION DÉFINITIVE RENDUE PAR UNE JURIDICTION COMPÉTENTE NE POURRA EXCÉDER UN PLAFOND GLOBAL TOUT LITIGE CONFONDU D'UN MONTANT ÉGAL AU PRIX HORS TAXE EFFECTIVEMENT ENCAISSE PAR LA SOCIÉTÉ AU TITRE DE LA COMMANDE PORTANT SUR LE PRODUIT OBJET DU LITIGE.

11.3. Conformément aux dispositions de l'article 2254 du Code civil, toute action, contestation ou demande de toute nature d'un Professionnel auprès de la Société, relative à l'exécution de la Commande, devra intervenir dans un délai maximum d'un (1) an à compter du jour où il a eu ou aurait dû avoir connaissance du fait générateur de l'action, sous peine d'irrecevabilité par forclusion.

12. CONFIDENTIALITÉ

Le Client s'engage à respecter une obligation de confidentialité à l'égard des informations concernant la Société (notamment concernant l'organisation, les techniques commerciales et le savoir-faire de la Société) dont il aurait connaissance au cours de l'établissement et/ou de l'exécution d'une Commande.

13. ASSURANCE

La Société déclare être assurée dans le cadre des CGV pour sa responsabilité civile professionnelle, et s'engage à maintenir cette couverture d'assurance pendant toute la durée d'exécution de la Commande.

14. FORCE MAJEURE

14.1. En cas de force majeure au sens du Code civil, les obligations des Parties, au titre de la Commande, seront suspendues pendant la durée du cas de force majeure et reprendront dès la cessation de ce dernier.

14.2. L'inexécution d'une Commande imputable à un cas de force majeure ne pourra faire l'objet d'aucun recours. En cas de survenance d'un tel événement empêchant la Société de respecter ses engagements, la Société s'engage à en informer le Client dans les plus brefs délais.

14.3. Les Parties pourront librement résilier la Commande en cas de persistance du cas de force majeure au-delà de soixante (60) jours à compter de la survenance du cas de force majeure, sans qu'aucune Partie ne puisse prétendre à l'octroi de dommages et intérêts.

15. TRAITEMENT DE DONNÉES PERSONNELLES

15.1. Le Client reconnaît et accepte expressément que les données à caractère personnel collectées par la Société lors de l'établissement et de l'exécution de la Commande font l'objet d'un traitement automatisé par la Société selon les termes de la déclaration NS n°48 effectuée auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

15.2. Ces données sont transmises par le Client à la Société pour lui permettre de gérer le compte client, les demandes du Client et de permettre le traitement des Commandes et la livraison des Produits au Client. Conformément aux obligations légales, la Société conserve ces informations dans des conditions de sécurité renforcées et selon des durées proportionnelles aux finalités pour lesquelles le Client les a communiquées à la Société.

15.3. Conformément aux dispositions de la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978, le Client exerce ses droits d'opposition, d'accès et de rectification au titre du présent Article en adressant sa demande écrite à la Société à l'adresse postale de la Société ou par mail contact@stephanie-startchenko.com.

16. RÉSILIATION POUR FAUTE

Sans préjudice des autres dispositions des CGV et de tous dommages-intérêts auxquels pourrait prétendre la Partie non défaillante, chacune des Parties pourra résilier toute Commande de façon anticipée en cas d'inexécution par l'autre Partie d'une des obligations lui incombant au titre de la Commande. La résiliation prendra effet de plein droit vingt (20) jours après mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à la Partie défaillante et restée infructueuse.

17. SOUS-TRAITANCE

17.1. La Société pourra le cas échéant sous-traiter tout ou partie de l'exécution de ses obligations à un tiers et informera le Client de son identité à première demande.

17.2. La Société est pleinement responsable des travaux confiés à ses sous-traitants et du respect des dispositions de la loi n°75-1334 du 31 décembre 1975 relative à la sous-traitance.

18. MODIFICATION DES CGV

La Société se réserve le droit de modifier à tout moment et sans notification préalable les CGV, qui s'appliqueront à toute nouvelle Commande, même liée par quelque moyen que ce soit à une Commande antérieure, et invite le Client à en prendre connaissance dans leur intégralité à chacune de ses Commandes.

19. NON-RENONCIATION

Le fait pour la Société de ne pas se prévaloir de l'un des droits quelconques qui lui est conférés au titre des CGV ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement desdits droits.

20. DROIT APPLICABLE – JURIDICTIONS COMPÉTENTES

- 20.1. Les Parties font élection de domicile à leur domicile ou siège social.
- 20.2. La Commande et les CGV sont soumises à la loi française. Les Parties excluent expressément les dispositions de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises du 11 avril 1980.
- 20.3. En cas de litige afférent à toute Commande ou aux CGV, les Parties conviennent, avant même de saisir toute juridiction, de rechercher impérativement une solution amiable, étant précisé que toute violation de cette obligation exposera à une fin de non-recevoir. A cet effet, la Partie demanderesse notifiera ses griefs à l'autre Partie et son intention d'y remédier amialement par lettre recommandée avec demande d'accusé de réception.

20.4. Litige avec un Consommateur :

Le Consommateur est informé qu'il peut recourir à une procédure de médiation conventionnelle des litiges de consommation ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends.

Conformément aux dispositions des Articles L611-1 et suivants, et R612-1 et suivants du Code de la consommation, le Client consommateur est informé qu'il peut s'adresser à tout médiateur de la consommation compétent conformément aux dispositions du titre V du Code de la consommation, sous réserve de (i) justifier avoir préalablement tenté une résolution amiable du litige auprès de la Société et (ii) de saisir le médiateur compétent dans un délai maximum de douze (12) mois à compter de la date de réclamation écrite adressée à la Société.

A défaut de solution, le litige sera porté par la Partie la plus diligente devant la juridiction compétente.

20.5. Litige avec un Professionnel :

- 20.5.1. En l'absence de régularisation de sa défaillance par la Partie en cause dans un délai de trente (30) jours ouvrables à compter de la réception de la notification visée à l'**Article 20.3**, ou de sa première présentation et/ou faute de parvenir à un règlement amiable dans ce même délai, le litige sera soumis par la Partie la plus diligente devant les juridictions compétentes du ressort de la cour d'appel de RENNES exclusivement, y compris en cas d'injonction, de procédure d'urgence, de demande en garantie ou de pluralité de défendeurs.

ANNEXE 1 – BORDEREAU DE RETRACTATION

Veillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du Contrat.

A l'attention de la société STEPHANIE STARTCHENKO, 10 allée du Doyen Alexandre LAMACHE – 35700 RENNES, Tel : 07 82 49 22 27, Adresse électronique : contact@stephanie-startchenko.com:

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la vente du bien ci-dessous :

Type et quantité de Produits :

Numéro de la commande :

Commandé le _____ reçu le : _____

Nom du (des) consommateur(s) : _____

Adresse du (des) consommateur(s) : _____

Signature du (des) consommateur(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

Date : _____